

Allocution
du
Président du Conseil des
ministres du Liban
S.E. Dr. Hassan Diab

IVe Conférence de Bruxelles
intitulée
« Soutenir l'avenir de la Syrie et
de la région »
30 juin 2020
(Format virtuel)

**Honorables coprésidents de la IVe
conférence de Bruxelles**

M. Josep Borrel Fontelles,

M. Mark Lowcock,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de participer à la IVe conférence de Bruxelles. Cette invitation est particulièrement importante car elle émane de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations unies, deux instances mondiales de premier plan qui font preuve d'un engagement exceptionnel pour atténuer le désarroi des peuples et s'efforcent d'assurer la paix, la sécurité, la stabilité et les moyens de subsistance aux pays qui continuent de souffrir du fléau des guerres et des crises.

Je tiens à remercier les organisateurs d'avoir invité le Liban, et je voudrais vous assurer de la détermination du Liban à poursuivre notre coopération avec vous tous afin de soulager la

détresse des déplacés et réfugiés syriens et de renforcer les capacités de leurs pays d'accueil.

Monsieur le Président,

La conférence de Bruxelles se tient en ces temps de bouleversements et de tensions dans les relations internationales, notamment l'absence de solution politique au conflit syrien et le déclenchement de la pandémie de Covid-19. « C'est un ennemi commun qui attaque tout le monde sur son passage, implacablement », y compris « les plus vulnérables et les personnes déplacées », comme le souligne « l'Appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu mondial ».

L'impact de la pandémie de Covid-19 n'a pas épargné le Liban. Pourtant, grâce aux mesures efficaces et opportunes prises par le gouvernement, le Liban a été classé au début de la pandémie parmi les 15 premiers pays à avoir vaincu le virus.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Liban accueille le plus grand nombre de personnes réfugiées et déplacées par habitant au monde. Le coût du déplacement syrien au Liban a dépassé les 20 milliards de dollars selon le ministère libanais des Finances en 2015. On estime que le montant dépasse actuellement 40 milliards de dollars. Je m'interroge sur la capacité des pays à résister à de telles pressions s'ils avaient été confrontés simultanément à de nombreux défis comme le Liban.

Il s'agit en effet d'un héritage lourd et d'une tâche monumentale pour un gouvernement relativement nouveau qui a pris ses distances avec les considérations sectaires et politiques étroites pour sauver un pays en proie à des crises socio-économiques et financières. Ces dernières ont fait de ses citoyens des communautés vulnérables qui représentent un pourcentage élevé de la population libanaise alors que près de 30 % vivent sous le seuil de pauvreté extrême.

De plus, 55 % des déplacés syriens au Liban vivent sous le seuil de pauvreté extrême selon le HCR.

Dès le départ, la trajectoire du gouvernement a été définie pour redresser l'économie et résoudre les problèmes prolongés à travers des réformes en appliquant les règles de droit, de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité.

Deux décisions principales illustrent l'approche du gouvernement :

1- L'adoption, le 30 avril 2020, d'un plan de relance visant à résoudre les problèmes macro-économiques, financiers et institutionnels profondément enracinés, rétablir la confiance, stimuler la croissance économique, promouvoir un système financier sain et assurer la viabilité de la dette et des finances.

2- Le lancement officiel des négociations avec le FMI le 13 mai 2020 pour développer un programme complet d'aide au Liban.

Un soutien financier et technique urgent reste cependant nécessaire pour atténuer l'impact de l'ajustement sur la population et plus particulièrement sur les Libanais et les déplacés syriens les plus vulnérables, pour les raisons suivantes :

1- Le PIB réel du Liban s'est contracté de 7% en 2019 et devrait diminuer de plus de 13% en glissement annuel en 2020, ce qui augmentera le pourcentage du ratio de la dette au PIB.

En outre, «le ratio de la dette au PIB du Liban en 2019 – sans le déplacement syrien, aurait été inférieur de 23 points de pourcentage à celui qui est actuellement en vigueur», comme l'explique le rapport de la Banque mondiale sur les «retombées de la guerre» en Syrie.

2- En raison de la crise économique au Liban et de la Covid-19, les Libanais et les non-Libanais se sont unis dans la pauvreté au lieu de partager les bienfaits du bien-être et d'une vie décente.

3- Le confinement dû à la pandémie de Covid-19 a aggravé la crise économique, entraîné la fermeture de nombreuses institutions et usines et le licenciement de leurs travailleurs, tandis

que les possibilités d'emploi se sont raréfiées. Il est à craindre que la tension entre les réfugiés syriens et les communautés d'accueil libanaises et même au sein de ces mêmes communautés ne s'intensifie en raison du ralentissement économique.

4- Les écoles publiques sont encombrées, étant donné que le nombre d'élèves syriens représente près de la moitié des élèves Libanais, au moment où de nombreuses écoles devraient être réhabilitées et entretenues de toute urgence. En outre, la pression sur les écoles publiques devrait s'accroître à mesure que de plus en plus de parents inscrivent leurs enfants à l'école publique en raison des difficultés financières.

5- Compte tenu des conditions économiques difficiles, plus de Libanais, à l'instar des déplacés syriens, ont recours aux services de santé publique, creusant ainsi le fossé financier dans le secteur de la santé.

6- Augmentation significative des demandes de farine, de pain, d'électricité et de mazout subventionnés, représentant d'autres

conséquences du déplacement des Syriens, et amplifiant les problèmes environnementaux.

Il ne fait aucun doute qu'investir dans l'environnement et dans d'autres secteurs tels que le développement rural et l'agriculture permettra à de nombreux Libanais et Syriens vulnérables d'assurer leurs besoins et de subvenir à ceux de leurs familles.

Monsieur le Président,

Alors que nous sommes confrontés à une crise multiforme, aiguë et sans précédent, nous sommes pleinement conscients que la responsabilité première du redressement repose sur les Libanais eux-mêmes. Néanmoins, la préservation de la paix et de la sécurité internationales, dans le contexte des turbulences actuelles dans la région et la création d'un environnement propice à la croissance, est une responsabilité mondiale partagée.

J'appelle ainsi les Nations Unies, l'Union européenne et les pays amis à protéger le Liban des répercussions négatives de toute sanction qui pourrait être imposée aux Syriens, en particulier dans le cadre de la loi César, et à veiller à ce que ces répercussions ne perturbent pas nos activités commerciales et économiques à l'étranger, compromettant ainsi nos efforts actuels pour sortir de la crise que traverse le pays.

En outre, il convient de noter que «les trajectoires économiques des pays du Machrek sont étroitement liées et que les développements futurs en Syrie continueront à affecter les autres économies du Machrek», selon les conclusions du récent rapport de la Banque mondiale intitulé «Les retombées de la guerre» en Syrie.

En conclusion, alors que le gouvernement libanais réaffirme son engagement et sa solidarité avec les personnes déplacées à cause de la guerre en Syrie, il souhaite également rappeler que la solution durable pour les déplacés syriens réside dans leur retour en Syrie en toute sécurité, dans la dignité et sans

coercition, conformément au droit international et au principe de non-refoulement. Ce retour ne devrait pas attendre le règlement politique du conflit syrien.

Enfin, permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude aux pays donateurs, aux organisations internationales et régionales, aux fonds et à la société civile pour leur partenariat novateur en faveur des déplacés et des réfugiés syriens et pour leurs efforts inlassables visant à renforcer la viabilité des pays d'accueil, y compris le Liban.

En me faisant l'écho de feu le secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjold, j'espère que nous nous rapprocherons de ce jour où « leur joie est grande et leur peine est petite ».

Je vous remercie.